

Modalités d'évaluation des UE - 2026-2027

MENTION

Second degré

PARCOURS - TYPE

Économie et Gestion, filière technologique

surligné UE non compensable

session unique, compensation intra et inter semestres avec une note plancher de 5
sauf pour les UE non compensables : note plancher à 10

Modalités votées par le conseil d'INSPE du 23 septembre 2026



L'administratrice provisoire
de l'Inspé Toulouse Occitanie-Pyrénées

Nadine JESSEL

Master 2

UE non compensable

SEMESTRE 9

Place UE	Code UE Code Matière	Libellé UE Libellé Matière	ECTS	Vol. horaire	responsables UE
UE 0910	EG1B910C	Maîtriser et enseigner l'Economie-Gestion, filière technologique 3a	8	60	L. SENTOU S. CASTET I. OUBET
Obligatoire	EG1B9100	Approfondir et mobiliser les savoirs en EDM et SGN 3			
UE 0911	EG1B911C	Maîtriser et enseigner l'Economie-Gestion, filière technologique 3b	2	12	L. SENTOU S. CASTET I. OUBET I. OUBET
A choix	EG1B9110	Approfondir et mobiliser les savoirs d'ES COGRH 3			
	EG1B9111	Approfondir et mobiliser les savoirs d'ES CF 3			
	EG1B9112	Approfondir et mobiliser les savoirs d'ES MKG 3			
	EG1B9113	Approfondir et mobiliser les savoirs d'ES GAT 3			
UE 0930	M2EA930C	Mettre en œuvre une pratique professionnelle égalitaire	10	18	F. BARA
UE 0940	EG1B940C	Construire une pratique réflexive : recherche 3	2	12	N. MAUMON
UE 0950	EG1B950C	Structurer sa pratique professionnelle	6	12	F. BARA et N. MAUMON
UE 0960	EG1B960C	Maîtriser une langue vivante niveau B2	2	18	F. BERLOU
A choix	M2ES9600	Anglais 2			
	M2ES9601	Espagnol 2			

SEMESTRE 10

UE 1010	EG1B110C	Maîtriser et enseigner l'Economie-Gestion, filière technologique 4a	8	60	L. SENTOU S. CASTET I. OUBET
Obligatoire	EG1B1100	Approfondir et mobiliser les savoirs en EDM et SGN 4			
UE 1011	EG1B111C	Maîtriser et enseigner l'Economie-Gestion, filière technologique 4b	2	12	L. SENTOU S. CASTET I. OUBET I. OUBET
A choix	EG1B1110	Approfondir et mobiliser les savoirs d'ES COGRH 4			
	EG1B1111	Approfondir et mobiliser les savoirs d'ES CF 4			
	EG1B1112	Approfondir et mobiliser les savoirs d'ES MKG 4			
	EG1B1113	Approfondir et mobiliser les savoirs d'ES GAT 4			
UE 1030	M2EA130C	Concevoir sa pratique dans la communauté éducative	8	8	F. BARA
UE 1040	EG1B140C	Construire une pratique réflexive : recherche 4	3	8	N. MAUMON
UE 1050	EG1B150C	Adapter sa pratique professionnelle	6	6	F. BARA et N. MAUMON
UE 1070	EG1B170C	Concevoir/Mettre en œuvre son enseignement avec le numérique	3	24	N. ROS D. Peytavi

SESSION UNIQUE	
Détail des Modalités d'évaluation	% des épreuves dans la moyenne de l'UE
écrit de 4h en droit-économie écrit de 4h en management, sciences de gestion et du numérique	50% 50%
oral à partir d'un dossier	100%
oral à partir d'un dossier	100%
oral à partir d'un dossier	100%
oral à partir d'un dossier	100%
oral de groupe pendant le TD intégratif	oral : 100%
Dossier écrit	100%
document de synthèse en rapport avec le stage. La non réalisation du stage entraîne la note de 0/20 à l'UE au vu du caractère obligatoire du stage	écrit : 100%
1 évaluation fin semestre CE + EO en continu : 70% 1 évaluation intermédiaire (mi semestre) CE : 30% Évaluation fin de semestre en présentiel, tous sites et tous parcours confondus (fin semestre 9)	CE + EO en continu : 70% CE : 30%
1 évaluation fin semestre CE + EO en continu : 70% 1 évaluation intermédiaire (mi semestre) CE : 30% Évaluation fin de semestre en présentiel, tous sites et tous parcours confondus (fin semestre 9)	CE + EO en continu : 70% CE : 30%
écrit de 4h en droit-économie écrit de 4h en management, sciences de gestion et du numérique	50% 50%
oral à partir d'un dossier	100%
oral à partir d'un dossier	100%
oral à partir d'un dossier	100%
oral à partir d'un dossier	100%
oral de groupe pendant le TD intégratif	oral : 100%
Remise d'un mémoire écrit de minimum de 50 pages (hors annexes) Soutenance du mémoire	écrit : 50% Oral : 50%
document de synthèse en rapport avec le stage + oral. La non réalisation du stage entraîne la note de 0/20 à l'UE au vu du caractère obligatoire du stage	Note globale
dossier numérique déposé sur le portfolio	écrit 100%

À défaut de précision dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) ou dans les consignes applicables à l'évaluation, l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle générative ne peut pas être présumée autorisée pour produire, modifier ou compléter un travail évalué. L'utilisation d'un outil d'intelligence artificielle générative en méconnaissance des consignes applicables à l'évaluation est susceptible de relever des procédures en vigueur dans l'établissement en matière de fraude et de discipline.